



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 23 AVRIL 2019

Présences :

M^{me} Laurie Guité-Bernard, substitut
M^{me} Annik Boulet
M^{me} Ariane Duguay
M^{me} Chantal Deslauriers
M^{me} Marjolaine Labelle Robert
M^{me} Natacha Léonard-Lapalme

M^{me} Hakima Laassara
M. Éric Melançon
M^{me} Geneviève Nolet
M^{me} Anik Vallée
M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu

Absence :

M^{me} Carmen Cloutier
M^{me} Marie-Eve Demers

1. Ouverture de l'assemblée

M. Éric Melançon, président, ouvre l'assemblée à 19 h 18.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-1819-04-035

Il est proposé par M^{me} Natacha Léonard-Lapalme d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 6.3.4 Contenu du programme d'éducation à la sexualité
- 6.3.5 Deuxième récréation
- 8.3 Fondation Papillon
- 8.4 Retraites

Proposition secondée par M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal (documentation jointe)

CE-1819-04-036

Il est proposé par M^{me} Natacha Léonard-Lapalme d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 mars dernier tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M^{me} Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

M^{me} Chantal Deslauriers, directrice, informe les membres qu'une modification a été apportée à l'horaire du dîner. En effet, le deuxième dîner a été retardé de 5 minutes au lieu de 10 minutes puisque certains élèves n'avaient pas le temps de manger. Cette procédure sera à revoir avec l'arrivée du beau temps. On s'adaptera à la température. Il se pourrait que ce ne soit pas en fonction pendant la période estivale.

5. Questions du public

Aucun public.

6. Sujets courants :

6.1. Information du président

6.1.1. Courrier

Formation sur la sécurité dans les aires de jeux (publicité)

6.1.2. Campagne de financement : bénévoles

M^{me} Marjolaine Labelle Robert et M^{me} Paula Caucci ont fait un premier tri des commandes reçues. M^{me} Mélissa Bourdeau et M^{me} Ariane Duguay termineront la remise des billets.

Nous avons besoin de parents pour l'accueil lors des deux services au Pizza Hut.

6.2. Information du représentant du comité de parents

M^{me} Hakima Laassara informe les membres que lors de la soirée reconnaissance des bénévoles tenue le 17 avril dernier, M^{me} Marjolaine Labelle Robert a été honorée. Nous la félicitons. Nous la remercions également pour son implication lors de la semaine du personnel de soutien.

6.3. Information de la direction

6.3.1. Frais chargés aux parents

M^{me} Chantal Deslauriers présente aux membres le barème des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2019-2020. Nous soulignons le retrait du montant facultatif de 10 \$.

La limite est fixée à 50 \$ annuellement pour les sorties et les activités éducatives. Lorsqu'une activité entraîne un dépassement des coûts, celle-ci doit être présentée au conseil d'établissement pour approbation. La classe-verte pour les élèves de 6^e année fait partie des coutumes de l'école de la Rive.

CE-1819-04-037

Il est proposé par M^{me} Marjolaine Labelle Robert d'approuver le barème des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2019-2020.

Proposition secondée par M^{me} Hakima Laassara.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6.3.2. Listes des effets scolaires et du matériel didactique 2019-2020

Les membres prennent connaissance des documents. M^{me} Geneviève Nolet présente les principales modifications apportées à la suite des nouvelles exigences du ministère.

CE-1819-04-038

Il est proposé par M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu d'approuver les listes des effets scolaires et du matériel didactique pour l'année scolaire 2019-2020.

Proposition secondée par M^{me} Natacha Léonard-Lapalme.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6.3.3. Projet éducatif (documentation jointe)

M^{me} Chantal Deslauriers a envoyé ce document par courriel le 19 avril dernier. Les membres ont pris connaissance du document. Il y aura une version abrégée pour les parents qui sera également publiée sur le site Internet de l'école. Cette version sera plus concise et plus attrayante. Elle sera présentée à l'assemblée générale des parents au début de l'année scolaire prochaine pour le lancement officiel du projet éducatif.

CE-1819-04-039

Il est proposé par M^{me} Hakima Laassara d'adopter le projet éducatif.

Proposition secondée par M^{me} Natacha Léonard-Lapalme.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6.3.4. Contenu du programme d'éducation à la sexualité

M^{me} Chantal Deslauriers informe les membres que le programme comprend de 5 h à 15 h d'enseignement par année. Les enseignants ont

reçu une formation le 29 mars dernier. Un contenu par niveau au primaire doit être traité, mais non évalué lors de la première année du programme. Le préscolaire débutera l'enseignement à compter de l'an prochain.

Voici donc la liste des contenus sélectionnés par nos enseignants :

1^{re} année : Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales
2^e année : Vie affective et amoureuse
3^e année : Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales
4^e année : Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales
5^e année : Croissante sexuelle et image corporelle
6^e année : Globalité de la sexualité

Une lettre explicative sera envoyée aux parents sous peu. Un lien sur notre site Internet sera également disponible pour consulter le contenu des programmes. Nous ajouterons une vidéo explicative très rassurante pour les parents expliquant ce qu'est le programme.

M^{me} Deslauriers mentionne que c'est un beau projet clés en main.

CE-1819-04-040

Il est proposé par M^{me} Hakima Laassara d'approuver les contenus du programme d'éducation à la sexualité.

Proposition secondée par M^{me} Anik Vallée.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6.3.5. Deuxième récréation

M^{me} Deslauriers explique aux membres que selon les demandes du ministère, la deuxième récréation doit être ajoutée entre deux périodes en après-midi. La complexité est d'arrimer le tout avec le transport scolaire. Il y a une proposition de débuter 5 minutes plus tôt le matin et terminer 5 minutes plus tard en fin de journée. Cette demande n'est pas sans conséquence. Elle affecte la tâche des enseignants, l'horaire des éducatrices au service de garde, plus de conflits à gérer lors des récréations, l'habillage des petits déborde sur la période d'enseignement, etc. Dossier à suivre...

6.4. Information de la responsable du service de garde

6.4.1. Guide aux parents 2019-2020 du service de garde (documentation sur place)

M^{me} Annik Boulet, technicienne du service de garde, présente les changements apportés au Guide aux parents 2019-2020. Elle

mentionne que l'horaire du service de garde pourrait être modifié s'il y a une récréation en après-midi. Le changement d'horaire relativement à l'ouverture à 6 h 30 est très apprécié par les parents.

CE-1819-04-041

Il est proposé par M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu d'adopter le Guide aux parents du service de garde pour l'année scolaire 2019-2020.

Proposition secondée par M^{me} Marjolaine Labelle Robert.

Proposition approuvée à l'unanimité.

6.4.2. Grille de tarification 2019-2020 du service de garde (documentation sur place)

M^{me} Annik Boulet présente la grille de tarification pour l'année scolaire 2019-2020. Les frais de garde seront de 8,35 \$ par jour de classe et 16,70 \$ lors des journées pédagogiques. Des frais de retard de 1 \$ par minute peuvent également s'appliquer au besoin.

CE-1819-04-042

Il est proposé par M^{me} Natacha Léonard-Lapalme d'adopter la grille de tarification pour le service de garde. Les frais seront de 8,35 \$ par jour de classe et de 16,70 \$ lors des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2019-2020.

Proposition secondée par M^{me} Hakima Laassara.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.4.3. Grille de tarification 2018-2019 de la surveillance du midi (documentation sur place)

M^{me} Annik Boulet présente la grille de tarification pour l'année scolaire 2019-2020. Il est proposé une augmentation de 0,35 \$, soit un tarif de 1,75 \$ par jour pour l'année scolaire 2019-2020. Cette augmentation s'explique par l'ajout de service de TES pendant toute la période du dîner, la diminution du ratio (plus de surveillantes), l'ajout de temps de formation, etc.

CE-1819-04-043

Il est proposé par M^{me} Marjolaine Labelle Robert d'adopter la grille de tarification pour la surveillance du midi. Les frais seront de 1,75 \$ par jour pour les élèves réguliers et de 2 \$ par jour pour les élèves sporadiques pour l'année scolaire 2019-2020.

Proposition secondée par M^{me} Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.4.4. Budget du service de garde 2019-2020 (documentation sur place)

M^{me} Annik Boulet présente le budget du service de garde pour l'année scolaire 2019-2020.

À ce jour, nous avons 108 élèves inscrits au service de garde. Nous notons une baisse de clientèle.

CE-1819-04-044

Considérant la politique de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par M^{me} Marjolaine Labelle Robert, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2019-2020 de fonctionnement au montant de 306 671 \$ tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant 306 671 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M^{me} Natacha Léonard-Lapalme.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.5. Information des enseignants

Aucun sujet à traiter.

7. Points en consultation :

7.1. Calendrier scolaire

La journée pédagogique « bassin » est prévue le 6 décembre 2019.
Les journées pédagogiques « école » n'ont pas encore été fixées.
Le calendrier est disponible sur le site Internet de l'école.

8. Autres sujets :

8.1. Centre de plein air l'Estacade

Les membres refusent de distribuer à chaque élève la documentation puisque ce n'est pas un organisme à but non lucratif de notre région.

8.2. Activ'Été

Les membres acceptent de distribuer à chaque élève la documentation puisque c'est un organisme de la Ville de Châteauguay.

8.3. Fondation Papillon

Les membres refusent de distribuer à chaque élève la documentation puisque ce n'est pas un organisme à but non lucratif de notre région.

8.4. Retraites

M^{me} Chantal Deslauriers annonce aux membres que M. Gilles Boudreau, enseignant au préscolaire, prendra sa retraite à compter du 1^{er} mai 2019. M^{me} Linda Bourque, orthopédagogue, prendra sa retraite à la fin du mois de juin prochain.

Les parents ont de beaux commentaires à l'endroit de M^{me} Kim Lauzon, enseignante en remplacement en 5^e année.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 28 mai 2019, à 19 h 15, au salon du personnel de l'école de la Rive.

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M^{me} Annik Boulet de lever l'assemblée à 21 h 02.

Proposition secondée par M^{me} Anik Vallée.

Proposition adoptée à l'unanimité.

CE-1819-04-045

Signature du président

Signature de la directrice

/gen
2019 05 27
Procès-verbal du 2019 03 19.doc